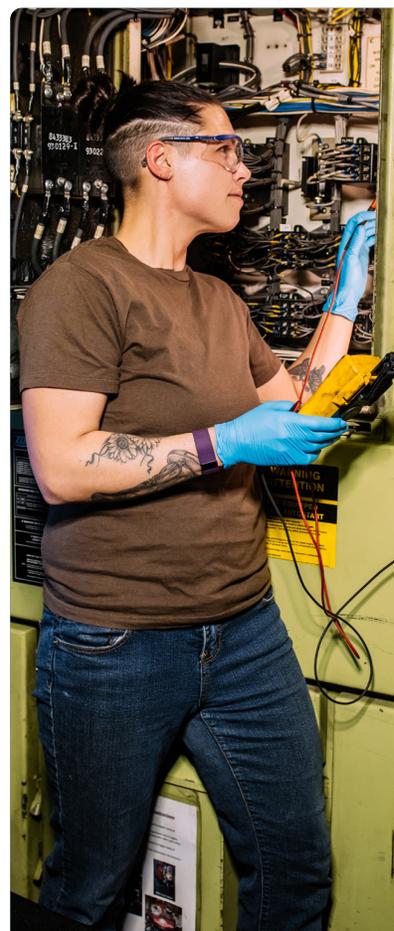


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Juin 2025



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 11 juillet, 2025

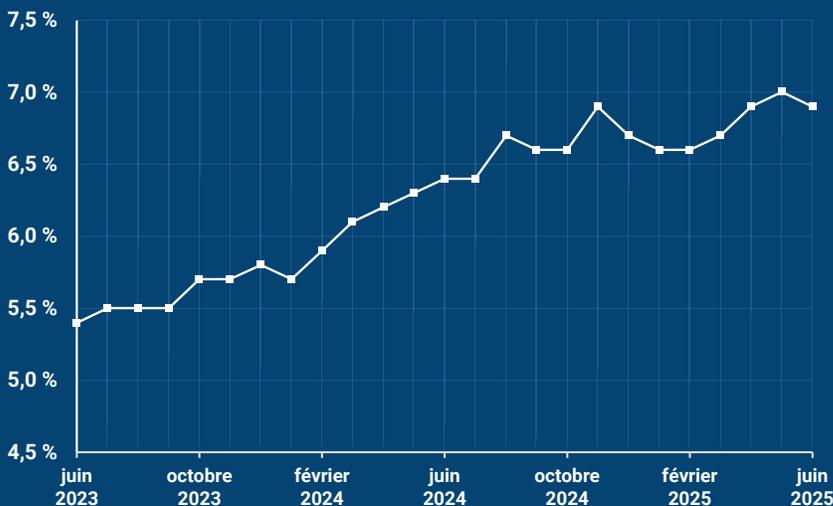
Statistiques nationales

Contre toute attente, quelque 83 100 emplois ont été créés sur le marché du travail canadien en juin, l'emploi global augmentant de 0,4 %. Le taux de chômage est tombé à 6,9 %, la première baisse depuis janvier 2025. Ces deux chiffres ont dépassé les prévisions des analystes, qui s'entendaient sur une stabilité de l'emploi et une hausse du taux de chômage à 7,1 %. Toutefois, il convient de noter que la plupart des emplois créés en juin étaient à temps partiel (+70 000), un fort contraste avec le nombre de travailleuses et travailleurs à temps plein dont le nombre n'a que légèrement augmenté depuis janvier 2025.

La croissance des salaires a continué de ralentir en juin, le salaire horaire moyen ayant baissé de 0,4 % sur une base mensuelle et la croissance des salaires d'une année à l'autre ayant reculé à 3,2 % (contre 3,4 % en mai). Corrigée en fonction de l'inflation, la croissance annuelle des salaires réels s'établit à 1,4 % et les salaires réels ont baissé depuis avril 2025.

	Moyenne sur 5 ans juin 2019 à juin 2023	Juin 2024	Mai 2025	Juin 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 105 220	20 715 900	20 978 100	21 061 200	345 300 1,7 %	83 100 0,4 %
Taux de chômage (%) ²	7,3	6,4	7,0	6,9	0,5	-0,1
Taux d'activité (%) ³	65,4	65,5	65,3	65,4	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,5	30,2	30,6	30,4	0,2	-0,2
Salaire horaire moyen ⁵	30,76 \$	34,91 \$	36,14 \$	36,01 \$	3,2 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	34,39 \$	34,91 \$	35,72 \$	35,40 \$	1,4 %	-0,9 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



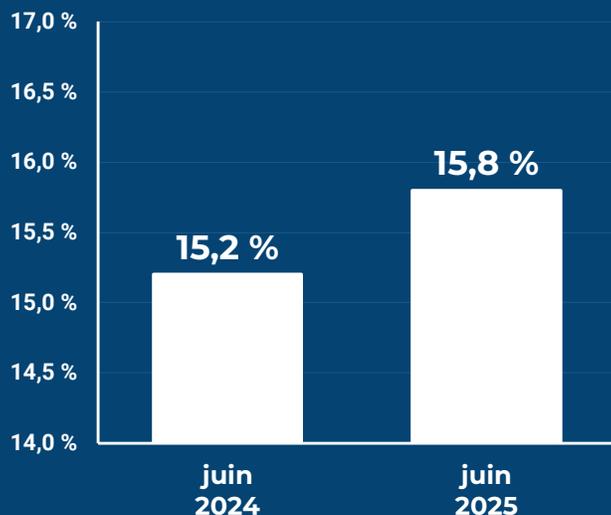
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité montrent une légère amélioration du taux de sous-emploi (-0,1) et une baisse plus marquée du taux de sous-utilisation (-0,5), même si ces deux indicateurs restent nettement plus élevés qu'en juin 2024. Le nombre de travailleuses et travailleurs temporaires a augmenté de manière significative, soit de 0,9 point de pourcentage, mais cette hausse est principalement attribuable à un nombre plus élevé de travailleuses et travailleurs saisonniers pendant l'été. Toutefois, il convient de noter que

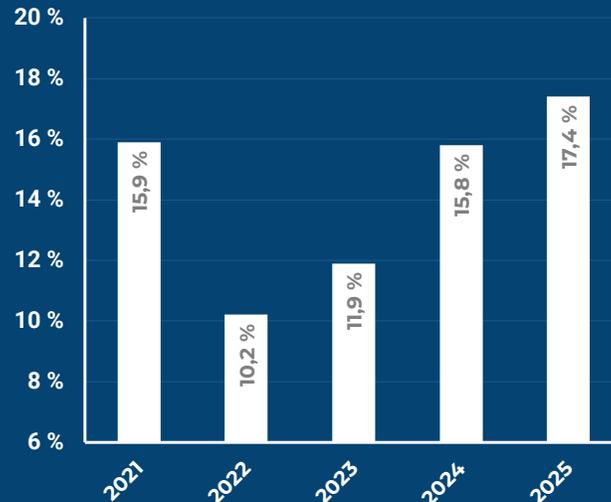
	Jun 2024	Mai 2025	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,7	17,9	17,4	-0,3	-0,5
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	44,7	44,2	47,6	2,9	3,4
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,2	9,1	8,6	0,4	-0,5
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,2	15,9	15,8	0,6	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,8	5,5	5,6	-0,2	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,8	12,3	13,2	0,4	0,9
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,5	3,4	0,1	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,5	6,4	6,5	0,0	0,1
Saisonnier (%)	2,9	2,4	3,3	0,4	0,9
Incidence des bas salaires (%) ¹³	18,9	20,8	20,7	1,8	-0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,54 \$	4,44 \$	4,35 \$	-4,3 %	-1,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 014,4	1 043,2	1 119,9	10,4 %	7,4 %

la forte augmentation du nombre d'emplois à temps partiel (+70 000) observée en juin ne peut pas simplement être attribuée à un nombre plus élevé d'étudiants occupant des emplois saisonniers puisque ce chiffre est désaisonnalisé et tient compte des variations saisonnières. En fait, le taux de chômage des étudiants retournant aux études à l'automne a atteint en juin son plus haut niveau en 5 ans à 17,4 %, dépassant le niveau observé pendant la pandémie de COVID-19 en 2021 (voir le graphique ci-dessous).

Taux de sous-emploi



Taux de chômage des étudiants retournant aux études, juin



Statistiques régionales

La croissance de l'emploi en juin s'est concentrée dans la région des Prairies, où 41 300 emplois ont été créés, une hausse de 1,1 %. Le taux de chômage dans cette région a reculé de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 6,3 % alors que le taux d'activité a bondi de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 68,1 %. Le reste des emplois créés le mois dernier se répartit entre le Québec (+23 400, soit +0,5 %) et l'Ontario (+21 200, soit +0,3 %). La Colombie-Britannique a enregistré une légère hausse de 5 000 emplois (+0,2 %), alors que la région de l'Atlantique a affiché une baisse importante de près de 8 000 emplois (-0,6 %). L'Ontario continue d'afficher le taux de chômage régional le plus élevé à 7,8 %.

Les tendances salariales ont été inégales à l'échelle du pays, des baisses mensuelles au Québec (0,7 %), en Ontario (-0,8 %) et en Colombie-Britannique (-1,2 %) ayant été observées, reflétant en partie la prédominance des gains d'emplois chez la main-d'œuvre à temps partiel. La région de l'Atlantique a enregistré une légère hausse de 0,2 %, tandis que la région des Prairies a affiché une hausse significative de 1,6 %. D'une année à l'autre, la plus forte croissance des salaires a été observée en Ontario (+3,7 %) et dans la région des Prairies (+3,7 %), représentant une hausse réelle des salaires d'environ 2 % après le rajustement en fonction de l'inflation.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Jun 2024	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 260 200	1 267 200	7 000 0,6 %	-7 900 -0,6 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,7	0,1	0,4
Taux d'activité (%)	61,1	60,8	-0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	32,2	32,4	0,2	-0,3
Salaire horaire moyen	30,72 \$	31,64 \$	3,0 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	30,72 \$	31,10 \$	1,2 %	-0,4 %



Québec

	Jun 2024	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 539 300	4 652 000	112 700 2,5 %	23 400 0,5 %
Taux de chômage (%)	5,6	6,3	0,6	0,4
Taux d'activité (%)	64,8	65,4	0,6	0,5
Taux de syndicalisation (%)	39,3	39,6	0,3	-0,7
Salaire horaire moyen	33,75 \$	34,54 \$	2,3 %	-0,7 %
Salaire horaire moyen réel	33,75 \$	33,95 \$	0,6 %	-1,2 %



Ontario

	Jun 2024	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 157 400	8 219 800	62 400 0,8 %	21 200 0,3 %
Taux de chômage (%)	7,0	7,8	0,8	-0,1
Taux d'activité (%)	65,4	65,0	-0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	26,4	26,2	-0,2	-0,1
Salaire horaire moyen	35,81 \$	37,12 \$	3,7 %	-0,8 %
Salaire horaire moyen réel	35,81 \$	36,49 \$	1,9 %	-1,4 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Jun 2024	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 838 100	3 953 300	115 200 3,0 %	41 300 1,1 %
Taux de chômage (%)	6,6	6,3	-0,3	-0,3
Taux d'activité (%)	68,5	68,1	-0,4	0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,9	26,7	-0,2	-0,5
Salaire horaire moyen	34,51 \$	35,80 \$	3,7 %	1,6 %
Salaire horaire moyen réel	34,51 \$	35,19 \$	2,0 %	1,0 %



Colombie-Britannique

	Jun 2024	Jun 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 920 800	2 968 900	48 100 1,6 %	5 000 0,2 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,6	0,2	-0,8
Taux d'activité (%)	65,3	65,0	-0,3	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	29,9	31,5	1,6	0,6
Salaire horaire moyen	36,74 \$	37,62 \$	2,4 %	-1,2 %
Salaire horaire moyen réel	36,74 \$	36,98 \$	0,7 %	-1,7 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Jun 2024	Jun 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,44 \$	25,19 \$	7,5 %	5,3 %
Foresterie	34,08 \$	33,16 \$	-2,7 %	-4,6 %
Mines, pétrole et gaz	53,63 \$	53,53 \$	-0,2 %	-1,9 %
Services publics	53,16 \$	55,67 \$	4,7 %	2,9 %
Construction	36,00 \$	37,77 \$	4,9 %	3,0 %
Fabrication de biens durables	35,25 \$	36,09 \$	2,4 %	0,6 %
Fabrication de biens non durables	32,60 \$	32,82 \$	0,7 %	-1,0 %
Commerce de gros	35,89 \$	37,53 \$	4,6 %	2,7 %
Commerce de détail	24,37 \$	24,40 \$	0,1 %	-1,6 %
Transport et entreposage	33,13 \$	33,89 \$	2,3 %	0,6 %
Finances et assurances	44,65 \$	45,29 \$	1,4 %	-0,3 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,85 \$	34,20 \$	-4,6 %	-6,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	46,86 \$	48,06 \$	2,6 %	0,8 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,27 \$	28,05 \$	6,8 %	4,7 %
Services éducatifs	40,08 \$	41,95 \$	4,7 %	2,8 %
Soins de santé et assistance sociale	33,33 \$	34,80 \$	4,4 %	2,6 %
Information, culture et loisirs	31,61 \$	33,89 \$	7,2 %	5,1 %
Hébergement et services de restauration	20,57 \$	20,83 \$	1,2 %	-0,5 %
Autres services	29,86 \$	31,15 \$	4,3 %	2,5 %
Administration publique	44,25 \$	45,75 \$	3,4 %	1,6 %

La croissance des salaires a été inégale dans l'ensemble de l'économie, un certain nombre de secteurs continuant d'afficher une forte croissance d'une année à l'autre, comme les services publics (+4,7 %) et le commerce de gros (+4,6 %). Parallèlement, d'autres secteurs ont basculé en territoire négatif, notamment l'immobilier et la location (-4,6 %), ce qui pourrait indiquer un ralentissement important du marché immobilier canadien.

Des gains en matière d'emploi ont surtout été enregistrés dans le secteur des services (+73 100), où le commerce de gros et de détail a contribué à la création de près de 34 000 emplois le mois dernier, suivi des soins de santé et de l'aide sociale (+16 700). La croissance a été plus faible dans le secteur de la production de biens, mais le secteur manufacturier a enregistré un redressement substantiel, 10 500 emplois ayant été créés en juin après plusieurs mois de recul.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mai à juin 2025

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		10 100
Agriculture	-6 000	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-400	
Services publics	-1 700	
Construction		7 600
Fabrication		10 500
SECTEUR DES SERVICES		73 100
Commerce de gros et de détail		33 600
Transport et entreposage	-3 400	
Finance, assurances, services immobiliers et de location		4 800
Services professionnels, scientifiques et techniques		11 900
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		1 200
Services d'enseignement		2 000
Soins de santé et assistance sociale		16 700
Information, culture et loisirs		5 800
Services d'hébergement et de restauration		8 100
Autres services (sauf les administrations publiques)	-8 500	
Administrations publiques		800



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org